

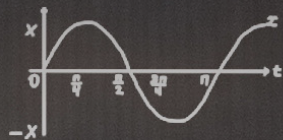
AssurÉconomie 2024

Mesurer la valeur de l'industrie de l'assurance de dommages pour l'économie

QUÉBEC

$$\varepsilon_{ex} = \frac{dQ_{ex}}{de} \cdot \frac{e}{Q_{ex}}; \varepsilon_{im} = \frac{dQ_{im}}{de} \cdot \frac{e}{Q_{im}}.$$
$$NE(e) = Q_{ex}(e) - eQ_{im}(e),$$

$$E = \frac{dQ_{ex}}{de} \Delta e - e \frac{dQ_{im}}{de} \Delta e - eQ_{im}.$$



$$\tilde{G}^2(\varepsilon) = \tilde{S}^2(\varepsilon) = \frac{\sum_{i=1}^n e_i^2}{n-2}, (1)$$



$$\frac{\frac{\bar{X} - u}{\sigma}}{\sqrt{\frac{S^2}{\sigma^2}}} = \sqrt{m-1} \frac{\bar{X} - u}{X^2}$$

$$\tilde{G}^2(\varepsilon) = \tilde{S}^2(\varepsilon) = \frac{\sum_{i=1}^n e_i^2}{n-2n}, (1)$$

$$\tilde{G}^2(\varepsilon) = \tilde{S}^2(\varepsilon) = \frac{\sum_{i=1}^n e_i^2}{n-2n}, (1)$$



BAC
Bureau d'assurance
du Canada



AssurÉconomie 2024

Le rapport AssurÉconomie, publié par le Bureau d'assurance du Canada (BAC), présente des statistiques sur l'importance de l'industrie de l'assurance de dommages et sa contribution économique au Canada et à ses provinces. Les données proviennent du BAC, de Statistique Canada et de MSA Research Inc. D'autres renseignements connexes ont été recueillis auprès de sources secondaires.

Le BAC a demandé à Statistique Canada la permission d'utiliser son modèle d'intrants-extrants pour simuler les répercussions directes, indirectes et induites de l'industrie de l'assurance de dommages de 2022 sur la production, ainsi que sur la main-d'œuvre à l'échelle nationale et provinciale. Le BAC est responsable de l'estimation de 2022 sur la production de l'industrie de l'assurance de dommages utilisée dans les chocs du modèle.

Les données les plus récentes disponibles sont utilisées pour les principaux enjeux concernant l'assurance de dommages mis en évidence dans le rapport. Dans certains cas, une somme ne correspondra pas au total indiqué en raison de l'arrondissement.



Table des matières

Chapitre 1 : Principales conclusions

Chapitre 2 : Survol de l'assurance de dommages

Chapitre 3 : L'importance de l'industrie de l'assurance de dommages pour le Canada

- Répartition des recettes des assureurs de dommages, 2013– 2022, Canada
- Répartition des recettes dans l'ensemble du Canada (2022)
- Placement dans des obligations d'État

Chapitre 4 : Contributions au marché du travail

- Emplois
- Revenus du travail
- Diversité

Chapitre 5 : Contributions à l'économie

- Produit intérieur brut
- Recettes fiscales

Chapitre 6 : Assurance entreprise

Chapitre 7 : Les grands enjeux de l'industrie de l'assurance de dommages

- Assurance automobile
- Catastrophes naturelles

Chapitre 8 : Fonctions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance

- Minimisateur des pertes financières
- Premier intervenant financier
- Fournisseur de capitaux et partisan des finances publiques
- Facilitation de l'innovation
- Facilitateur de crédit commercial
- Protecteur de réputation
- Catalyseur de la formation de capital
- Promoteur de la sécurité au travail

Annexe : Classification des groupes d'industries et méthodologie



Chapitre 1 : Principales conclusions



En 2022, l'industrie québécoise de l'assurance de dommages a contribué directement à hauteur de plus de 4 milliards \$ au produit intérieur brut (PIB) nominal de la province. Si l'on tient compte des achats indirects sur la chaîne d'approvisionnement et des incidences secondaires des redistributions, l'impact économique total atteint près de 8 milliards \$.



Au Québec, les sociétés d'assurance de dommages et les cabinets de courtage sont responsables de l'industrie de l'assurance de dommages employaient 31 000 personnes en 2022. Pour chaque tranche de 100 emplois en assurance de dommages, la création de 111 autres emplois est attribuable aux répercussions sur la chaîne d'approvisionnement et à l'effet multiplicateur de la réaffectation des revenus salariaux. Le nombre total d'emplois attribuables à l'industrie de l'assurance de dommages a été estimé à 65 000.



Les personnes travaillant pour des sociétés d'assurance de personnes et des sociétés d'assurance de dommages au Québec ont gagné une rémunération horaire supérieure de 42 % à la moyenne provinciale de 2022 (**visuel 2**), ce qui reflète leur productivité. En moyenne, la productivité de la main-d'œuvre d'une compagnie d'assurance a dépassé de 94 % celle de la moyenne industrielle au Québec (**visuel 4**).



Le secteur de l'assurance favorise l'égalité des sexes en employant un pourcentage important de femmes. En 2021, chez les courtiers d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, le taux d'emploi pour les femmes était de 56 %, tandis que chez les sociétés d'assurance, il était de 59 % et ce, comparativement à 48 % pour la moyenne industrielle au Québec (**visuel 3**).



L'industrie de l'assurance de dommages a contribué directement à hauteur de 40 millions \$ en impôt sur le revenu des sociétés au Québec et de 528 millions \$ en taxes sur les primes d'assurance en 2022 (**visuel 5**). De plus, l'industrie a contribué à hauteur d'un peu plus de 2 milliards \$ en taxes et impôts à l'échelle provinciale, ce qui a porté la contribution totale de l'industrie aux recettes fiscales du gouvernement à près de 3 milliards \$.



Chapitre 2 : Survol de l'assurance de dommages

L'industrie de l'assurance de dommages transfère les risques propres aux particuliers et aux entreprises. Pour ce faire, il y a une mise en commun des risques individuels et commerciaux qui sont répartis selon un large éventail de risques désignés d'entreprises et de particuliers. Les assureurs tarifient les polices pour qu'elles correspondent à la valeur prévue du risque, aux frais administratifs et à une marge bénéficiaire. En bâtissant un vaste portefeuille diversifié, l'industrie gère les risques liés à l'assurance de dommages au Québec.

Cependant, les assureurs d'origine ne font pas ce travail en vase clos. Les sociétés d'assurance dépendent des canaux de distribution des courtiers et des agents d'assurance et de leurs services de sensibilisation des consommateurs. Ces derniers travaillent directement avec les consommateurs pour choisir les protections qui correspondent le plus fidèlement à leur budget et à leur profil de risque.

Dans le secteur de l'assurance de dommages, les sociétés de réassurance fournissent des services de transfert de risques aux assureurs primaires. À l'instar de la façon dont les assureurs mettent en commun les risques des particuliers et des entreprises, les réassureurs mettent en commun les risques des assureurs. Grâce aux contrats de réassurance, les assureurs primaires peuvent transférer le risque de certaines polices à un réassureur et respecter les obligations en matière de suffisance du capital fixées par les organismes de réglementation gouvernementaux.

Bien que la nature de l'industrie de l'assurance de dommages soit demeurée relativement stable au fil du temps, et malgré les défis liés aux catastrophes naturelles des dernières années, la stratégie opérationnelle se transforme pour tenir compte de l'évolution des risques et de l'environnement réglementaire dans lequel l'industrie exerce ses activités





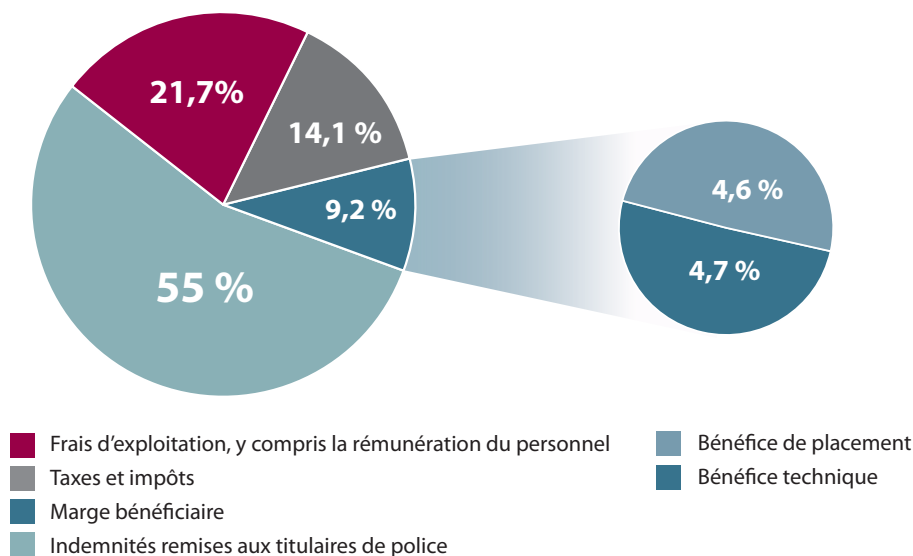
Chapitre 3 : L'importance de l'industrie de l'assurance de dommages pour le Canada

Au Canada, l'industrie de l'assurance de dommages s'acquitte de façon experte de son mandat qui est celui du transfert et de la gestion des risques des particuliers et des entreprises. Ce faisant, elle génère des revenus et favorise en parallèle les investissements. Au-delà de son impact économique, l'industrie s'acquitte de fonctions secondaires et rend un fier service à la population canadienne. Ses avantages sociétaux sont expliqués plus en détail au chapitre 8.

Répartition des recettes dans l'ensemble du Canada (2013–2022)

Chaque dollar en recettes généré par les compagnies d'assurances de dommages canadiennes est généralement réparti de la manière illustrée au **visuel 1**. Pour la période de 2013 à 2022, les indemnités versées aux titulaires de police représentent, en moyenne, la plus grande tranche (55 %) pour l'industrie de l'assurance de dommages au Canada, la marge bénéficiaire en représentant, en moyenne, la plus petite (9,2 %). Règle générale, chaque assureur prend à son compte le risque de ses clients et le gère en échange d'une prime qui couvre les indemnités, les frais d'exploitation et d'autres obligations.

Visuel 1 : Répartition des recettes des assureurs de dommages, 2013–2022, Canada



Source : Analyse du BAC s'appuyant sur les données de MSA Research Inc. (d'après la moyenne sur 10 ans)



Répartition des recettes dans l'ensemble du Canada (2022)

En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages a versé 48 % de ses recettes directement aux assurés. Or, elle en avait versé en moyenne 55 % au cours des 10 dernières années (**visuel 1**). La même année, l'industrie a conservé 14 % de ses recettes sous forme de bénéfices, ce qui est nettement supérieur à la moyenne récente sur 10 ans de 9,2 %. Le bénéfice supérieur à la normale est le fait d'une baisse de la fréquence et de la gravité des sinistres, en raison du ralentissement de l'activité économique pendant la pandémie de COVID-19. Ce bénéfice technique ne restera probablement pas à ce niveau, compte tenu de l'inflation et des tendances au chapitre des sinistres. Parallèlement, la détérioration du rendement des placements reflète la forte hausse des taux d'intérêt et les pertes évaluées à la valeur du marché qui en résultent sur la plupart des actifs investis des assureurs de dommages,

en particulier en ce qui concerne les pertes latentes sur les obligations et les actions. Actuellement, la marge bénéficiaire de l'industrie est presque exclusivement constituée des résultats techniques, bien que les revenus d'investissement représentent traditionnellement environ la moitié des bénéfices de cette dernière.

En remplissant sa fonction de transfert des risques, l'industrie de l'assurance de dommages contribue de manière significative à la compétitivité et à la prospérité du Canada.¹ Cette dernière offre une rémunération relativement élevée à sa main-d'œuvre très productive et diversifiée, tout en versant un montant substantiel en impôts aux municipalités, aux provinces et au fédéral.

En remplissant sa fonction de transfert des risques, l'industrie de l'assurance de dommages contribue de manière significative à la compétitivité et à la prospérité du Canada. Cette dernière offre une rémunération relativement élevée à sa main-d'œuvre très productive et diversifiée, tout en versant un montant substantiel en taxes et impôts aux municipalités, aux provinces et au fédéral.

Tableau 1 : Répartition des recettes, 2022, Canada

Répartition	% des recettes
Indemnités remises aux titulaires de police	47,7 %
Frais d'exploitation	22,4 %
Taxes et impôts	15,7 %
Marge bénéficiaire	14,3 %
Bénéfice technique	14,1 %
Bénéfice de placement	0,2 %

Source : Analyse du BAC s'appuyant sur les données de MSA Research Inc.

Placement dans les obligations d'État

L'industrie de l'assurance de dommages investit beaucoup dans les obligations d'État qui soutiennent l'économie canadienne. En 2022, elle détenait au total près de 39 milliards \$ en obligations du fédéral, des provinces, des municipalités, d'administration publique et d'établissements d'enseignement. Il s'agit d'un niveau d'investissement légèrement supérieur en 2022 aux 34 milliards \$ de 2018.

¹ Statistique Canada. « Manuel de l'utilisateur du modèle canadien d'intrants-extrants », juin 2009.



Chapitre 4 : Contributions au marché du travail

Emplois

À l'échelle du Québec, les assureurs de dommages employaient directement 15 000 personnes en 2022. Si l'on inclut les cabinets de courtage, qui agissent à titre d'experts-conseils pour combler les besoins en assurance des consommateurs, la contribution directe de l'industrie au marché de l'emploi a atteint près de 31 000 personnes.²

L'ensemble de l'industrie de l'assurance de dommages génère beaucoup plus d'emplois que ceux qu'elle a créés directement. Parmi les emplois indirects et induits, on retrouve des professions dans une grande variété de domaines tels que les services juridiques, la comptabilité, les télécommunications, le traitement de l'information et les services de réparation de véhicules automobiles. Puisque l'on tient compte des emplois indirects résultant des activités liées à la chaîne d'approvisionnement et des emplois induits générés par les employés qui ont réaffecté leurs revenus salariaux, 34 000 emplois supplémentaires ont été créés en 2022. Conséquemment, le nombre total d'emplois attribuables au secteur de l'assurance de dommages est de 65 000.

Revenus du travail

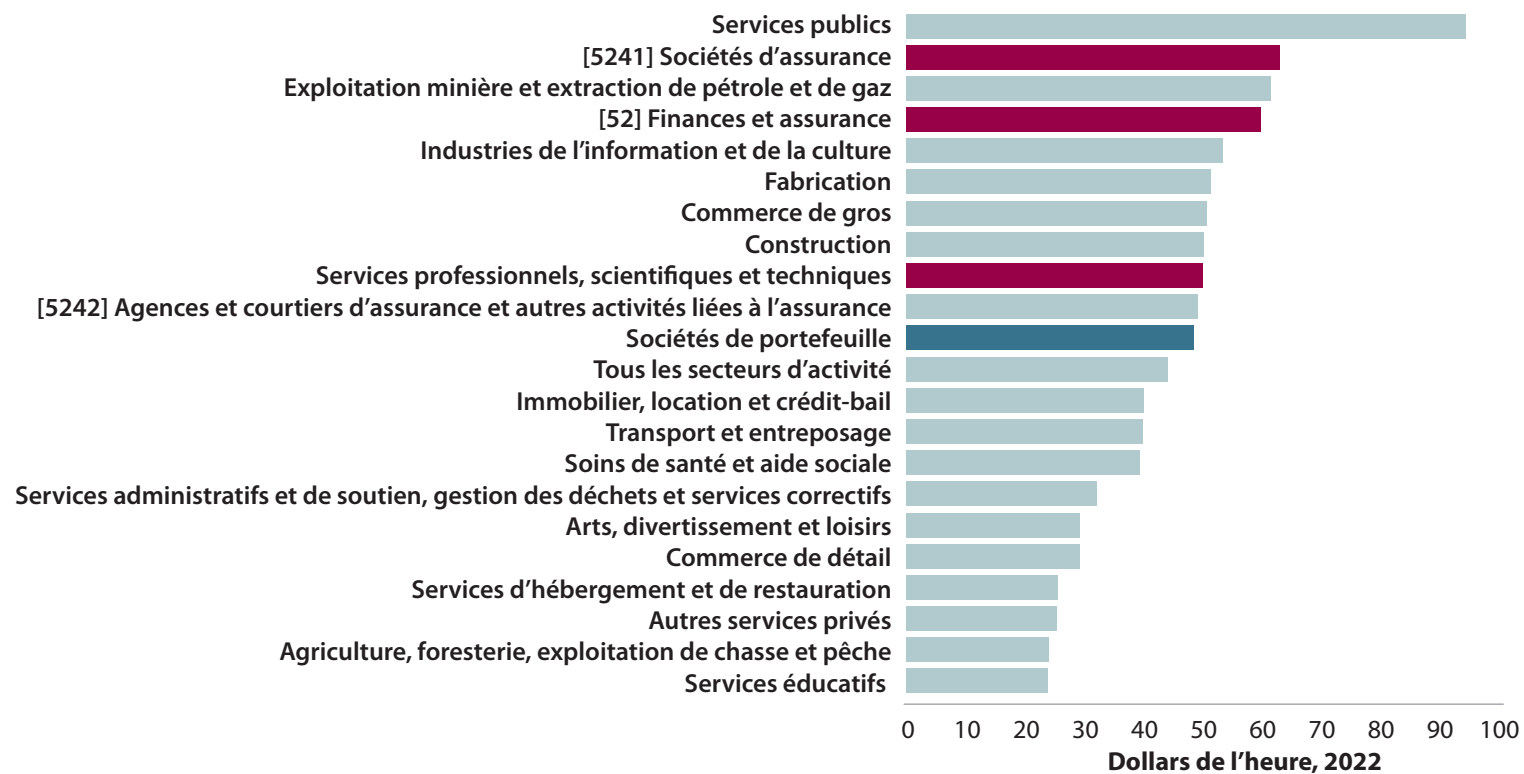
L'industrie de l'assurance est non seulement une source importante d'emplois au Québec, mais elle offre également des emplois de qualité qui sont bien rémunérés. En 2022, au sein des sociétés d'assurance de personnes et des sociétés d'assurance de dommages, le salaire horaire moyen était de 62 \$ et chez les cabinets de courtage d'assurance de personnes et d'assurance de dommages le salaire horaire moyen était de 49 \$. Ces salaires horaires moyens dépassent légèrement le salaire horaire moyen au Québec, qui était de 44 \$ (**visuel 2**).

En 2022, les employés de sociétés d'assurance et de cabinets de courtage de l'industrie de l'assurance de dommages au Québec ont gagné près de 3 milliards \$. Puisque l'on tient compte des emplois indirects créés en raison des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement et de l'effet multiplicateur de la réaffectation des revenus salariaux, une rémunération supplémentaire de 2 milliards \$ a été ajoutée, portant le total des revenus du travail à près de 5 milliards \$. Par « effet multiplicateur », l'on entend l'effet sur le revenu national et le produit de l'augmentation exogène de la demande. Les investissements par l'industrie de l'assurance de dommages entraînent une augmentation de la demande et une hausse de la consommation dans d'autres secteurs de l'économie canadienne.

² Voir l'annexe si vous désirez connaître la méthodologie utilisée par Statistique Canada pour calculer les répercussions directes, indirectes et induites.



Visuel 2 : Rémunération totale par heure travaillée et par industrie, 2022, Québec



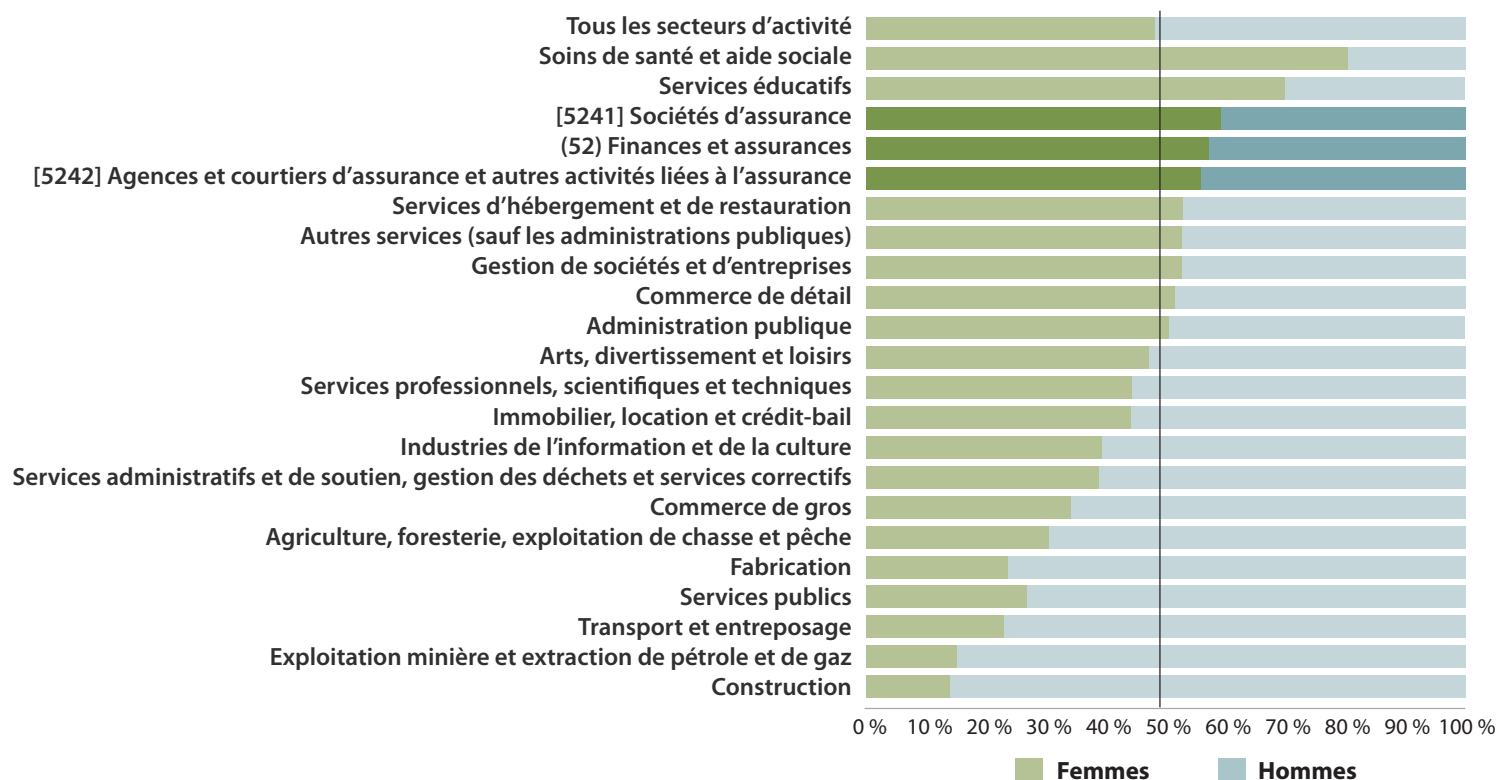
Source : Statistique Canada.

Nota : Voir l'annexe pour l'utilisation du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Diversité

Le recensement canadien de 2021 nous révélait qu'au sein de l'industrie des finances et des assurances du Québec, le taux d'emploi était supérieur pour les femmes (57 %) par rapport aux hommes (**visuel 3**). Chez les courtiers d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, le taux d'emploi pour les femmes était de 56 %, tandis que chez les sociétés d'assurance, il était de 59 % dépassant donc la moyenne industrielle au Québec (48 %).

Visuel 3 : Répartition des emplois par secteurs et sexes, 2021, Québec



Source : Statistique Canada.

Nota : Voir l'annexe pour l'utilisation du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

L'industrie de l'assurance de dommages soutient un nombre important d'emplois, emploie un pourcentage important de femmes et verse des salaires supérieurs à la moyenne, ce qui contribue à la fois au dynamisme économique de la province et à l'égalité des sexes



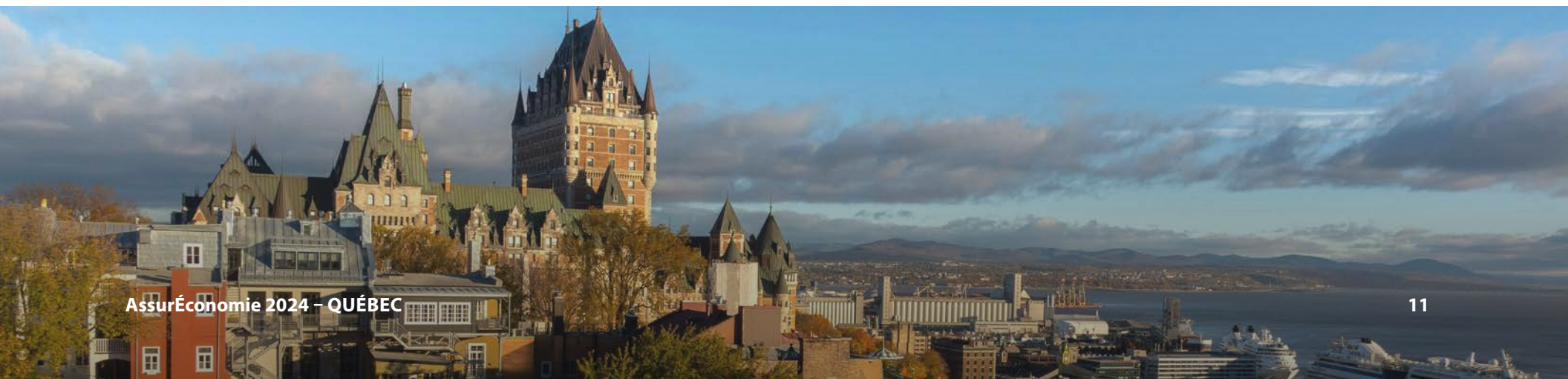
Chapitre 5 : Contributions à l'économie

Produit intérieur brut

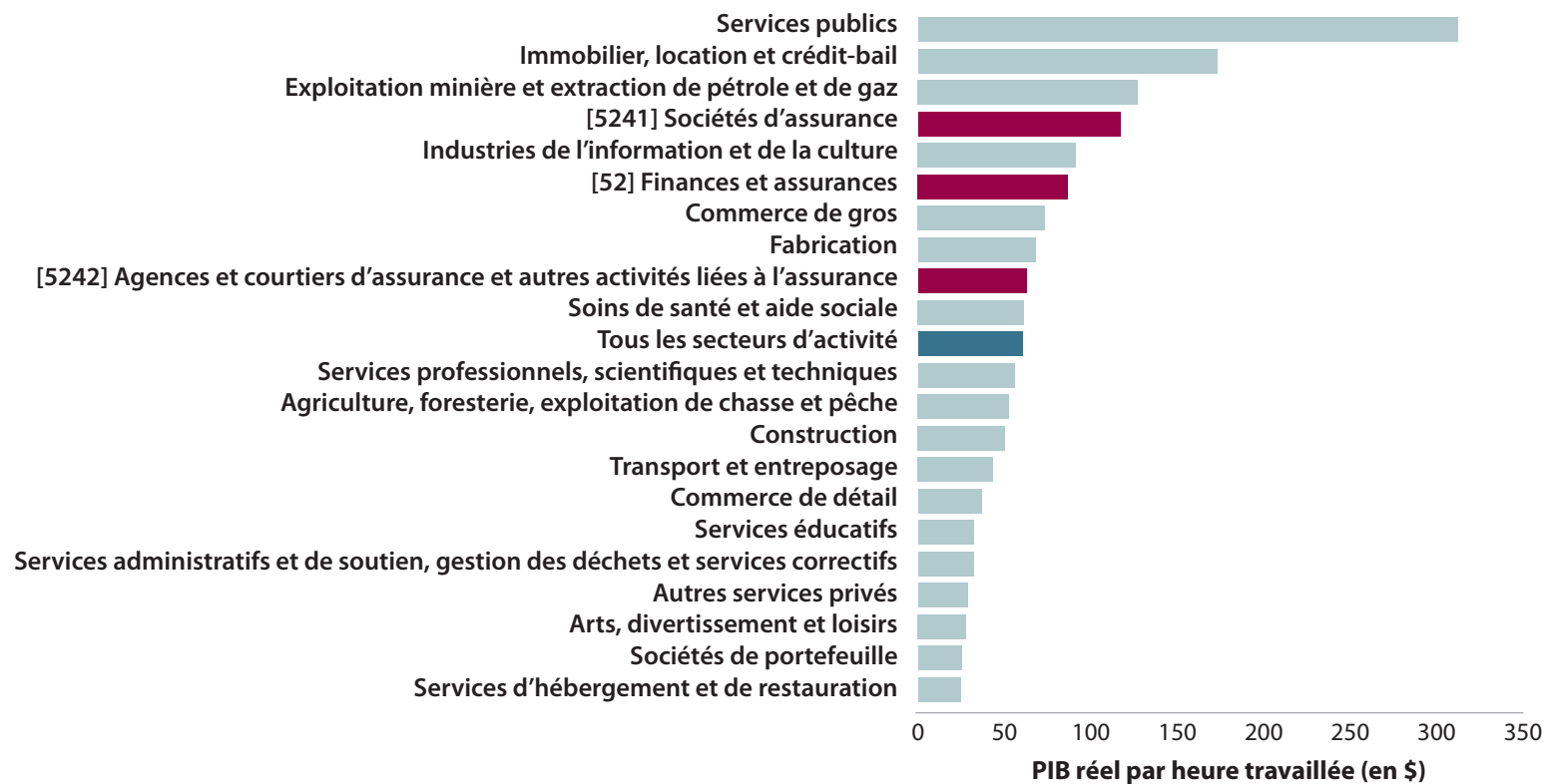
L'industrie En 2022, les compagnies d'assurance de dommages ont directement ajouté 3 milliards \$ au PIB du Québec grâce à la combinaison de leurs services de transfert de risques et du rendement de leurs activités de placement. Les courtiers en assurance de dommages ont ajouté plus de 1 milliard \$ au PIB, ce qui porte la contribution directe totale de l'industrie à l'économie du Québec à plus de 4 milliards \$

Les activités de l'industrie de l'assurance de dommages créent indirectement des biens et des services sur leur chaîne d'approvisionnement et, grâce à la réaffectation des revenus salariaux par les employés, servant de levier à des activités supplémentaires dans l'ensemble de l'économie. Conséquemment, il y a eu une contribution à hauteur de 4 milliards \$ supplémentaires au PIB du Québec en 2022. Dans l'ensemble, pour 2022, l'impact cumulatif direct, indirect et induit de la contribution de l'industrie de l'assurance de dommages au PIB du Québec s'est élevé à 8 milliards \$.

En plus de l'importante contribution globale de l'industrie de l'assurance de dommages à l'économie du Québec, la productivité du travail (mesurée par le PIB réel par heure travaillée) des compagnies d'assurance était supérieure de 94 % à la moyenne provinciale de 2022. Autrement dit, les employés des compagnies d'assurance de personnes et d'assurance de dommages se comptent parmi les travailleurs les plus productifs au Québec (**visuel 4**).



Visuel 4 : Productivité du travail de l'heure et par industrie, 2022, Québec



Source: Statistique Canada.

Nota : Voir l'annexe pour l'utilisation du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.



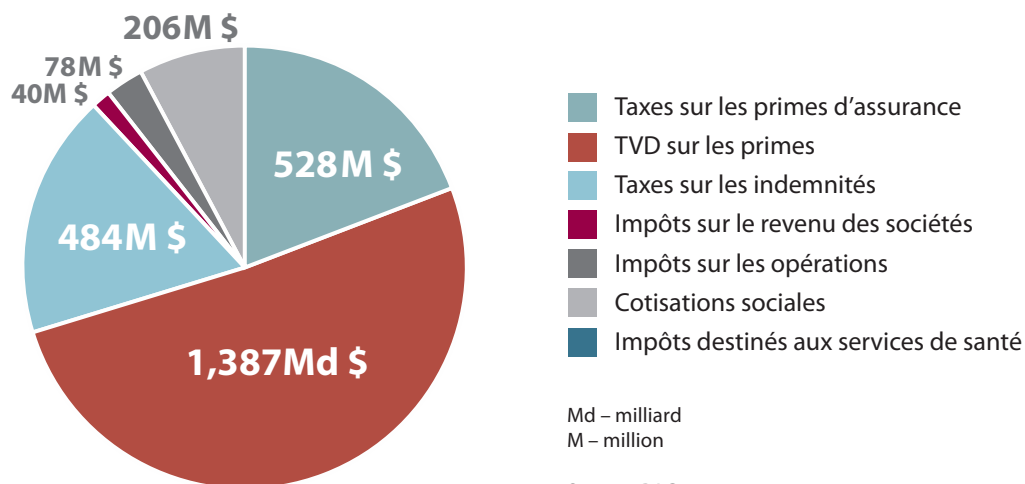
Recettes fiscales

L'industrie de l'assurance de dommages a contribué directement à hauteur de 40 millions \$ en impôt sur le revenu des sociétés au Québec et de 528 millions \$ en taxes sur les primes d'assurance en 2022 (**visuel 5**). L'industrie a également contribué à hauteur de 2 milliards \$ en taxes et impôts par le biais de ses opérations, ce qui a porté la contribution totale aux recettes fiscales du gouvernement du Québec à près de 3 milliards \$. En 2022, la plus grande source directe de taxes provinciales au Québec a été la taxe de vente au détail (TVD). Les consommateurs paient 9,0 % en TVD sur leurs primes

pour les contrats d'assurance imposables, tandis que les assureurs de dommages paient une taxe de 3,3 % sur les primes qu'ils perçoivent au gouvernement du Québec.³

L'industrie de l'assurance de dommages a également contribué aux recettes fiscales du gouvernement fédéral. En 2022, les assureurs de dommages du Canada ont versé près de 4 milliards \$ en impôts au gouvernement fédéral. Ces paiements comprenaient l'impôt sur le revenu des sociétés (0,4 milliard \$) et les cotisations sociales des employés de l'industrie (2 milliards \$).

Visuel 5 : Impôts versés par l'industrie de l'assurance de dommages au gouvernement du Québec, 2022



³ [Enjeux en assurance de dommages - L'encadrement de l'assurance au Québec | Bureau d'assurance du Canada - Québec \(bac-quebec.qc.ca\)](https://bac-quebec.qc.ca/enjeux-en-assurance-de-dommages-lencadrement-de-lassurance-au-quebec)



Chapitre 6 : Assurance entreprise

Selon les estimations de 2022, le secteur de l'assurance entreprise au Québec a apporté une valeur substantielle à l'économie canadienne en contribuant au PIB, aux revenus du travail et à la création d'emplois. Ses activités ont généré des retombées économiques directes de près de 2 milliards \$ pour le PIB, 1 milliard \$ pour les revenus du travail et un peu plus de 12 000 emplois.

Si l'on tient compte de l'effet multiplicateur, chaque tranche de 100 \$ en PIB et chaque tranche de 100 \$ en revenus du travail dans le secteur a généré, respectivement, 77 \$ et 76 \$ de plus dans d'autres industries. De même, le secteur a créé 111 emplois pour 100 emplois dans le secteur de l'assurance entreprise au Québec.

Conséquemment, l'impact économique total du secteur de l'assurance entreprise en 2022 a été d'un peu plus de 3 milliards \$ pour le PIB, près de 2 milliards \$ pour les revenus du travail et de 26 000 emplois. Ces tendances mettent en évidence l'impact économique important et le potentiel de création d'emplois du secteur de l'assurance entreprise au Québec.

De plus, au cours de l'exercice de 2022, les assureurs du Québec ont déboursé plus de 2 milliards \$ en règlement de sinistres en assurance

entreprise. Ces paiements ont joué un rôle central dans le soutien aux entreprises qui, après des événements imprévus, ont ainsi pu se remettre de leurs pertes et redémarrer rapidement leurs activités. En apportant le soutien financier nécessaire, le secteur continue d'être un partenaire essentiel de la relance et de la résilience des entreprises partout au Québec.

L'industrie canadienne de l'assurance de dommages absorbe les chocs financiers. En période difficile comme maintenant, cette capacité est mise en lumière alors que les entreprises ressentent l'impact d'un environnement inflationniste et de périodes de croissance économique plus faible. Cela est d'ailleurs illustré le plus clairement par les chocs de prix et la crise du coût de la vie. Dans un tel paysage, les assureurs ont une perspective unique et, en fait, la responsabilité d'absorber l'impact pour les consommateurs et l'économie en général.

À la fin de 2022, près de 202 000 entreprises étaient en activité au Québec.⁴ Toutes ont un point commun : sans une bonne assurance, chacune d'elles pourrait être anéantie par un sinistre ou une poursuite en justice.

⁴ Statistique Canada.





Chapitre 7 : Les grands enjeux de l'industrie de l'assurance de dommages

Assurance automobile

Partout au pays, le BAC fait la promotion de l'importance de mettre en place des cadres législatifs et réglementaires qui améliorent la concurrence et donnent plus de choix aux automobilistes.

Au Québec, en 2023, le BAC a participé à l'élaboration du cadre qui réglera l'utilisation des véhicules automatisés et le partage des données aux fins de la gestion de sinistres. Les enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement mettent les assureurs et les consommateurs au défi, car il faut plus de temps pour régler les sinistres, ce qui entraîne des coûts connexes.

Le vol d'automobile est un problème mondial. Le Québec a fait état d'une augmentation alarmante du nombre d'incidents au cours des cinq dernières années. Les vols ont plus que doublé, passant de 4 980 en 2018 à 10 500 en 2022.⁵ La sécurité publique en souffre en raison des menaces immédiates (comme la criminalité ou le terrorisme). Or, beaucoup sont toujours d'avis qu'il ne s'agit que d'une infraction contre les biens et un crime sans victime.

En 2022, les indemnités pour vol d'automobile au Québec ont augmenté de plus de 52 %, coûtant aux assureurs environ 370 millions \$, en hausse par rapport à environ 111 millions \$ en 2018, une augmentation de 235 %. On ne tient pas compte des frais judiciaires, des coûts policiers, des frais juridiques et les défraiements, notamment les franchises.

Catastrophes naturelles

Au cours des dernières années, on a enregistré un nombre croissant d'événements catastrophiques. Même si l'ampleur des feux de forêt en 2023 était sans précédent, elle sera probablement observée à nouveau à l'avenir. En plus des inondations annuelles coûteuses du printemps, on voit de plus en plus souvent des tempêtes hivernales, des vents forts, des tempêtes de verglas et de fortes pluies. Mis ensemble, tous ces événements distincts mais importants ont successivement fait de 2023 l'année la plus coûteuse au Québec pour les catastrophes naturelles depuis la tempête de verglas de 1998, 2023 ayant coûté plus de 730 millions \$ dans la seule province.⁶

Le BAC continue de plaider en faveur d'une meilleure gestion des terres inondables et de la mise en place d'infrastructures et de collectivités plus résilientes. Le coût croissant des catastrophes naturelles au Canada et au Québec a une incidence sur le coût des sinistres et sur la capacité des assureurs à obtenir de la réassurance. Cela peut se traduire par des primes plus élevées pour les consommateurs résidentiels et commerciaux, et une capacité plus limitée dans certains secteurs d'activité.

⁵ Données sur le vol d'automobile fondées sur l'analyse du BAC des données du Plan statistique automobile, Groupement des assureurs automobiles, 2023.

⁶ Analyse du BAC avec les données de CatIQ. Les valeurs des pertes catastrophiques sont en dollars de 2023.



Chapitre 8 : Fonctions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance

Au-delà de l'impact économique direct de l'industrie de l'assurance de dommages sur les comptes nationaux et, par conséquent, sur le bien-être économique du Canada, cette dernière comporte souvent des avantages socio-économiques subtils, cachés mais généralisés. En voici quelques-uns.

Minimisateur des pertes financières

Le principal avantage de l'assurance est d'aider à minimiser les pertes financières en raison de réparations ou de reconstruction d'une propriété commerciale endommagée par une catastrophe naturelle (p. ex., un feu de forêt, une inondation ou un tremblement de terre) ou de frais juridiques à couvrir à la suite d'une poursuite en responsabilité. La sécurité financière accrue offerte par l'assurance donne aux entreprises et aux consommateurs la tranquillité d'esprit. De plus, les familles et les entreprises demeurent financièrement stables en période de difficultés imprévues.⁷

Premier intervenant financier

Des mesures préventives ne sont pas toujours possibles pour tous les types de risques. Pour ceux qui ont un impact élevé, mais une faible probabilité de réalisation, comme une catastrophe naturelle, les compagnies d'assurance agissent souvent en tant que « premiers

intervenants » financiers, indemnisant les victimes avant que l'aide gouvernementale ou les efforts caritatifs ne commencent. En envoyant du personnel pour aider aux efforts de récupération et en travaillant rapidement à atténuer et à réparer les dommages, les assureurs accélèrent les démarches post-catastrophe afin que les entreprises et les particuliers puissent rapidement se remettre sur pied.⁸ Bien que l'assurance protège contre les pertes, elle facilite également la reprise et le redémarrage économiques.

Fournisseur de capitaux et investisseur dans les finances publiques

Les assureurs ont généralement un portefeuille diversifié de placements stables et à long terme, comme des obligations de sociétés et des obligations d'État. Ces investissements leur permettent d'investir dans des actifs qui soutiennent leurs obligations en matière de souscription, qui présenteraient trop de risques s'ils n'avaient pas cette issue de secours.⁹ En achetant des obligations

⁷ Grant, Eric. (2012). The Economic and Social Value of Insurance. The Geneva Association, 10.

⁸ Ibid., 12.

⁹ Grundl, H., M. Dong, and J. Gal. (2016). "The Evolution of Insurer Portfolio Investment Strategies for Long-Term Investing," OECD Journal: Financial Market Trends, 2016 (1).



d'État, les assureurs aident implicitement à financer des services sociaux essentiels, notamment l'éducation et les soins de santé. Les gouvernements comptent sur les marchés financiers pour subventionner leurs activités, afin que les contribuables n'assument pas l'entière responsabilité des dépenses publiques. Conséquemment, les assureurs contribuent à la santé financière et socio-économique globale du Canada.

L'assurance aide également à soutenir les leviers de l'offre et de la demande de l'économie en facilitant le commerce national et international. Ainsi, l'assurance des marchandises et l'assurance-crédit permettent aux entreprises d'importer des marchandises, renforçant ainsi l'approvisionnement en biens au Canada. L'assurance soutient également la demande lorsqu'une entreprise qui a une assurance contre les pertes d'interruption ne peut pas exécuter les commandes en raison d'un sinistre assuré.

Facilitation de l'innovation

Dans l'écosystème de l'innovation, de nombreuses petites entreprises en démarrage capitalisées prennent d'énormes risques pour mettre au point de nouvelles technologies. Bien souvent, il s'agit d'un long processus d'incubation dans lequel l'entreprise est créée, puis capitalisée par des investisseurs. La recherche et le développement se fait dans une entreprise qui ne réalise pas de revenus pendant des années (voire des décennies), générant de la propriété intellectuelle dans le processus - le tout avant le lancement commercial du nouveau produit ou service. La gestion du risque financier associé à ce processus serait extrêmement difficile sans l'assurance responsabilité, l'assurance contre les erreurs et les omissions, l'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants et d'autres formes d'assurance, étant donné qu'une seule réclamation ou erreur opérationnelle peut effectivement mettre l'entreprise en faillite et épuiser le capital investi. L'assurance entreprise aide le processus de découverte scientifique de bout en bout à se manifester dans un espace commercial.

Facilitateur de crédit commercial

Pour les entreprises qui ont une présence physique, la preuve d'une assurance entreprise est une condition préalable à l'obtention d'un prêt commercial. Pour cette raison, les assureurs sont également des facilitateurs de crédit dans l'économie. Ce crédit, à son tour, facilite la production, la distribution et l'utilisation des biens ou des services que l'entreprise produit.

Protecteur de réputation

Toutes les entreprises doivent surveiller et gérer de près tout risque à leur réputation. Lorsqu'une entreprise est en mesure de démontrer aux clients et aux consommateurs qu'elle a atténué les risques potentiels avec l'assurance, cela met ces derniers en confiance. Bien que l'assurance ne soit pas toujours requise, les clients aiment savoir qu'ils transigent avec une entreprise de bonne réputation qui prend au sérieux la sécurité de son personnel et de ses clients et qui aborde de manière appropriée son risque financier.

Catalyseur de la formation de capital

L'assurance peut aider les entreprises à économiser de l'argent à long terme si elles associent une assurance adéquate à des stratégies internes de gestion des risques. En gérant activement les risques, il y aura probablement moins de sinistres importants ou fréquents. De plus, cela aide à démontrer à l'assureur que l'entreprise est « consciente des risques » et prend des mesures pour prévenir les pertes inutiles. En ayant moins de sinistres, une entreprise peut être en mesure de réduire ses coûts d'assurance globaux à mesure que son profil de risque s'améliore.

Promoteur de la sécurité au travail

En plus de l'assurance standard, les garanties complémentaires encouragent les entreprises et leurs employés à fonctionner en toute sécurité.



Annexe : Classification des groupes d'industries et méthodologie

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022¹⁰ définit les sociétés et agences d'assurance, les cabinets de courtage et les autres activités liées à l'assurance comme suit.

5241 - Sociétés d'assurance

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à faire souscrire à des contrats d'assurance de rente et à d'autres formes de contrat d'assurance et à faire de la réassurance. Les établissements de ce groupe prélèvent des primes pour se constituer un portefeuille d'actifs financiers en prévision des sinistres ultérieurs. Les cotisations et les primes sont fixées sur la base d'une évaluation actuarielle des réserves constituées. Sont incluses les sociétés d'assurance directe dont l'activité principale consiste à faire souscrire directement des titulaires de police à des contrats d'assurance de rente ou à d'autres formes de contrats d'assurance, de même que les sociétés de réassurance dont l'activité principale consiste à prendre à leur compte la totalité ou une partie du risque associé à des polices d'assurance émises par d'autres assureurs. Les classes sont définies en fonction du type de risque assuré (décès, perte d'emploi due à l'âge ou à une invalidité, dommages matériels).

52411 – Sociétés d'assurance directe : vie, maladie et soins médicaux

52412 – Sociétés d'assurance directe (sauf vie, maladie et soins médicaux)

52413 – Sociétés de réassurance

5242 – Agences et courtiers d'assurance et autres activités liées à l'assurance

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre de l'assurance ou à fournir des services en rapport avec l'assurance.

52421 – Agences et courtiers d'assurance

52429 – Autres activités liées à l'assurance

Méthodologie utilisée par Statistique Canada

Toutes les valeurs nominales du PIB, de l'emploi, du revenu des particuliers et de l'impôt dans le présent rapport sont fournies par Statistique Canada, qui s'est appuyé sur des tableaux détaillés des ressources et des emplois, ainsi que sur des modèles d'intrants-extrants, sauf indication contraire.

Les résultats du modèle quantifient les incidences économiques combinées directes, indirectes et induites (ensemble des incidences) :

- Les incidences directes ne concernent que les entreprises, les employés et les travailleurs autonomes des compagnies d'assurance (SCIAN 5241) et des agences, courtiers et autres activités liées à l'assurance (SCIAN 5242). Il s'agit, par exemple, des taxes sur les primes payées directement par les compagnies d'assurance.
- Les impacts indirects (ou impacts de la chaîne d'approvisionnement) sont générés par les achats en amont (chaîne d'approvisionnement) effectués par les opérations identifiées dans la phase d'impact direct. Il s'agit, par exemple, des activités dans l'économie de l'assurance de dommages nécessitant des services juridiques et administratifs externes.

¹⁰ Statistique Canada.



- Les incidences induites sont dérivées lorsque les employés des entreprises identifiées à la fois dans la phase d'impact direct et indirect dépensent les revenus tirés de l'activité à l'étude. Ces nouvelles dépenses se traduisent par des niveaux supplémentaires d'emploi, de revenu et de recettes fiscales, qui peuvent être observés dans un large éventail d'industries.

Ensemble des incidences des compagnies d'assurances de dommages

Statistique Canada publie des données sur le PIB, l'emploi, le revenu des particuliers et les taxes sur les produits réparties en fonction des renseignements détaillés d'ordre fiscal et par type de production, selon les estimations des ordres de gouvernement visant les compagnies d'assurance. Or, ces estimations comprennent les segments de l'industrie de l'assurance de dommages et de l'assurance de personnes. Pour isoler la contribution directe de l'industrie de l'assurance de dommages, Statistique Canada a utilisé des données financières détaillées provenant de compagnies d'assurance pour calculer les estimations de la production pour les industries de l'assurance de dommages et de l'assurance de personnes.

Tel qu'il est défini dans le système de comptabilité nationale de 2008, la production pour chacune de ces deux industries a été calculée en ajoutant les primes d'assurance gagnées au revenu de placement,

puis en soustrayant les indemnités versées. Le revenu de placement est la somme des revenus d'intérêts et de dividendes, des gains réalisés et des dépenses de placement. La part de l'industrie de l'assurance de dommages dans la production totale de l'industrie de l'assurance a ensuite été calculée en divisant la production des compagnies d'assurances de dommages par la production totale des compagnies d'assurance (définie comme assurance de personnes plus assurance de dommages). Cette part a ensuite été utilisée pour tous les paramètres d'impact économique des compagnies d'assurance disponibles pour Statistique Canada, ce qui a donné lieu à des estimations pour les compagnies d'assurances de dommages.

Ensemble des incidences des agences d'assurances de dommages, des maisons de courtage et d'autres activités liées à l'assurance

La quasi-totalité de la production des courtiers d'assurance, des agents et des experts en sinistres est achetée par des compagnies d'assurance. Par conséquent, les répercussions des agences d'assurances de dommages, des maisons de courtage et d'autres activités liées à l'assurance ont été estimées en effectuant un choc de production sur les compagnies d'assurance ; les répercussions économiques de cette industrie sont incluses dans les résultats du modèle en tant qu'impacts indirects des compagnies d'assurance.

